



**Syndicat du Personnel  
Banques-Assurances  
CGT Auvergne-Limousin  
Section Caisse d'Epargne**

## Négociations, c'est reparti ! ?

**Janvier 2008**

Contrainte et forcée par les textes, la Direction a souhaité lancer l'année 2008 par l'ouverture de négociations sur la **GPEC** (*Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences*). Il est vrai que fixer une réunion le 15 janvier, alors que la date butoir tombait le 18, peut faire sourire... Cela nous a cependant permis de discuter sur quelques autres sujets.

### → Accord suite au litige sur l'Intéressement 2005 :

Suite à la découverte par le **SPBA/CGT** d'une erreur dans le calcul de l'enveloppe d'Intéressement 2005, l'équivalent du reliquat de **222 600 €** (*soit 150 € par salarié temps plein en moyenne*) sera distribué en sus de l'Intéressement 2007. Les avocats respectifs (*Maître Borie pour notre part*) s'étant mis d'accord, le texte fera l'objet d'une approbation le 25 janvier par le CE, puis sera ratifié par la Direction et les Organisations Syndicales.

### → MNCE : nouvelles dispositions (= > contraintes).

La législation impose (*et le nouvel avenant national au contrat MNCE*) que les salariés s'acquittent obligatoirement de la cotisation (*famille, couple, isolé*) correspondant à **leur situation de famille réelle**. En cas de différence, ils devront pouvoir fournir la preuve écrite que la couverture de l'ayant droit non inscrit revêt le caractère obligatoire. A défaut de justificatif ou de caractère obligatoire, les salariés concernés seraient amenés à régler selon leur situation familiale réelle.

### → Evolutions des R.A.M. :

La Direction précise que les augmentations pour les salariés bénéficiaires seront appliquées **dès le mois de janvier 2008**... à contrario d'une application fin décembre, comme le texte le permet. Les virulentes polémiques passées sur l'annualisation des salaires reviendraient-elles à l'ordre du jour ? L'importance de maintenir une comparaison mensuelle reste pour nous d'actualité !

### → Fin de NAO et relevés de conclusions :

Outre les divergences syndicales avec la Direction dans la formulation ou l'étiquetage « non NAO » des questions posées, il est avancé la possibilité de décaler la NAO locale de la NAO nationale. Sans être polémiste, car c'est une ancienne demande, il ne faudrait pas que la mise en place de ce décalage fasse « sauter » une année de NAO...

### → G.P.E.C. :

Hormis le fait que le projet de la CEPAL reprend pratiquement l'ensemble de la proposition CNCE... et qu'aucune signature n'avait été obtenue nationalement, il faut signaler que ce projet n'avance rien de nouveau, sauf à rappeler (*donc indirectement valider*) des accords et dispositions qui existent déjà. Pour plus de détails, cf. notre tract spécifique « **G.P.E.C. ... c'est pâle !!!** »

*Vos élus SPBA/CGT, un véritable contre-pouvoir.*

# Les élus SPBA/CGT vous souhaitent ...

